



**MINISTRE DES FINANCES,
DU BUDGET ET DE LA PRIVATISATION**

*Direction Nationale de Contrôle
des Marchés Publics*

N° 540.5/2902 /C.S/2017

**A Monsieur le Directeur Général de
l'Institut National de Sécurité Sociale
à
BUJUMBURA**

Objet: Votre demande d'approbation du procès-verbal de réception du marché DAO n° DNCMP/224/F/2016, lot1 relatif à la fourniture et installation des équipements informatique à l'INSS.

Monsieur le Directeur Général,

Faisant suite à votre lettre Réf.: D.G/4038/K.M/2017 du 07/07/2017 dont l'objet est repris en marge, la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics a l'honneur de vous informer que ce procès-verbal vous est retourné non approuvé.

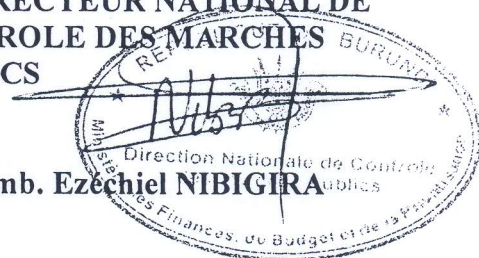
En effet, l'exécution de ce marché a pris des délais d'exécution contractuels de 45 jours mais les délais d'exécution réels sont de 72 jours.

Il vous est demandé donc d'annexer la lettre de prolongation de délai justifiant les retards de 27 jours, conformément à l'article 12 alinéa 2 point 2 du Code de Marchés Publics.

Veuillez agréer, **Monsieur le Directeur Général**, l'assurance de ma considération distinguée.

**LE DIRECTEUR NATIONAL DE
CONTROLE DES MARCHES
PUBLICS**

Hon. Amb. Ezechiel NIBIGIRA



COPIE POUR INFORMATION A:

- Monsieur le Ministre des Finances,
du Budget et de la Privatisation;
- Monsieur le Directeur Général de l'ARMP;
- Monsieur le Secrétaire Permanent de la DNCMP.

à
BUJUMBURA